



COUP D'ENVOI DU FUTUR CENTRE DE VALORISATION DES DECHETS D'IVRY ET PARIS XIII

LES ETUDES DE CONCEPTION DU CENTRE DE VALORISATION DES DECHETS D'IVRY ET PARIS XIII, DESTINE A REMPLACER L'USINE D'INCINERATION EXISTANTE, VONT DEBUTER CE MOIS-CI. L'ORDRE DE SERVICE RELATIF AUX PRESTATIONS DE CONCEPTION-CONSTRUCTION PREVUES EN TRANCHE FERME A ETE COMMUNIQUE AU GROUPEMENT IP 13 ⁽¹⁾, TITULAIRE DU MARCHE, LE 30 JUIN DERNIER.

Cette première phase, effective à compter du 1^{er} septembre 2015, consiste à mener les études d'Avant-Projet-Détaillé (APD) des unités de valorisation et du module de Logistique-Transport-Alternatif, la constitution des dossiers pour le permis de construire et l'autorisation d'exploiter, ainsi que les travaux préparatoires précédant la construction de la future Unité de Valorisation Energétique (UVE).

A l'issue de cette première phase, qui s'étalera sur 30 mois, trois autres phases s'échelonneront jusqu'en 2034 :

- **phase 2** : construction de la nouvelle UVE d'une capacité inférieure de moitié à celle de l'unité actuelle (350 000 t/ an) ;
- **phase 3** : déconstruction de l'usine actuelle et construction à la même place d'une unité de valorisation organique par tri mécano-biologique et méthanisation. Construction d'une plate-forme de logistique fluviale permettant de réceptionner et d'évacuer différents produits et sous-produits traités sur le site ;
- **phase 4** : exploitation de l'ensemble du site.

Rappelons que le marché global, portant sur la transformation de l'usine d'incinération à Ivry Paris XIII en un centre de valorisation organique et énergétique, a été confié en février 2015, par le Syctom, premier syndicat européen de traitement des déchets ménagers regroupant 84 communes franciliennes, au Groupement IP 13 ⁽¹⁾. Ce marché comprend d'une part, l'exploitation et la déconstruction du centre existant et d'autre part, la conception technique et architecturale du nouveau centre ainsi que sa construction et son exploitation.

La majeure partie des travaux sera réalisée par trois filiales de VINCI sur près de 12 ans.

⁽¹⁾ Le groupement IP13, dont Suez Environnement est le mandataire est composé de VINCI (VINCI Environnement, Chantiers Modernes, VINCI Energies) Eiffage TP, Inova, Satelec, Groupe Hitachi Zosen, BG Ingénieurs Conseils et AIA (Architectes Ingénieurs Associés)

Les principaux travaux sont confiés aux entreprises du groupe VINCI.

- **VINCI Environnement** réalise la conception et la construction de l'unité de valorisation biologique. Les équipements du cycle vapeur de l'unité de valorisation énergétique, le traitement des eaux et les cheminées emblématiques du site.
- **Chantiers Modernes Construction** est pour partie en charge dans l'ordre, des travaux de démolition de l'existant, des fondations spéciales et des travaux de génie civil/VRD de la nouvelle installation.
- **VINCI Energies**, au travers de GTIE, assure en partie également les prestations liées aux installations électriques et au contrôle-commande de l'installation.